

JUIN 2008. SALEM SOULI,
TUNISIEN SANS PAPIERS, EST ENFERMÉ AU CENTRE DE RÉTENTION DE VINCENNES.
IL SUIT ALORS UN TRAITEMENT QUOTIDIEN AVEC ORDONNANCE.
MAIS LE SERVICE MÉDICAL DU CENTRE LUI REFUSE LES MÉDICAMENTS ADÉQUATS.

LE 21 JUIN IL MEURT DANS SA SIESTE. POUR CALMER LA PEUR ET LA COLÈRE
DES RETENUS LES FLICS NIENT SA MORT JUSQU'À CE QUE LES POMPIERS L'EMMÈNENT.

LE 22 JUIN, SUITE À LA RÉPRESSION D'UNE MARCHÉ DES RETENUS EN SON HONNEUR,
CES DERNIERS INCENDIENT LE CENTRE, CONCLUANT SIX MOIS DE RÉVOLTES COLLECTIVES
(GRÈVES DE LA FAIM, REFUS D'ÊTRE COMPTÉS, ETC.).

COMME D'HABITUDE, LA PRÉFECTURE DE POLICE CHERCHE À SE BLANCHIR EN SALISSANT
LA MÉMOIRE DE SALEM, L'ACCUSANT DE VIOL, COMME SI CELA POUVAIT JUSTIFIER SA MORT...
SA FEMME ET SON FILS QUI LE VOYAIENT PEU N'APPRENNENT SON DÉCÈS QU'EN OCTOBRE 2008
ET PORTENT PLAINTÉ CONTRE L'ÉTAT. SANS SUCCÈS À CE JOUR.

SALEM SOULI MORT EN CENTRE DE RÉTENTION



RESISTONS ENSEMBLE
CONTRE LES VIOLENCES POLIÉRIES ET SÉCURITAIRES

Et la liste s'allonge, qui connaît réellement le nombre et l'identité de toutes les victimes de la violence policière et pénitentiaire ? La justice n'admet que très exceptionnellement la responsabilité directe ou indirecte des policiers, des gendarmes ou des matons dans les balles perdues ou tirées sans raison, dans les accidents cardiaques, cérébraux, les noyades, les suicides, les accidents de motos non éclairés, les morts dans les commissariats, dans la rue ou dans les prisons. Le silence du pouvoir est un aveu. Aveu d'un état de fait : la police est une machine à écraser, que face à un policier, sauf exception d'une grande rareté, on n'a aucune chance, que la parole de la victime ne vait rien contre la parole du flic, que les violences policières ne constituent pas des bavures mais sont la règle. Exiger la vérité avec les familles est un acte de solidarité, mais aussi un moyen de démasquer ce système qui tue.

<http://resistons.lautre.net/>

09/2011